



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AIN  
ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE  
CANTON DE VILLARS-LES-DOBES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2026-19**

Date de convocation : 31 mars 2026

Date d'affichage : 31 mars 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Pouvoirs : 0

**Séance du 7 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Jaky NOUET, Maire de Saint-Marcel.

**Présents** : Mesdames Hélène MONCHEAUX, Hélène POMPIERE, Laurence JARRY, Céline CHOL

Messieurs Jaky NOUET, Ludovic LAFARGE, Bruno SAVOLDELLI, Tony RUIZ, Anthony KOENIG, Dominique PETRONE, Martial FAILLET.

**Absents** : René COUTURIER, Jennifer SIMON, Marilyn AIMAIN, Anne-Hélène MATHIEU.

**Secrétaire de séance** : Hélène MONCHEAUX

**Objet** : Election des délégués au Syndicat d'Electricité de l'Ain

A la suite des élections municipales du 15 mars 2026, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'élire un délégué titulaire et suppléant au Syndicat d'Electricité de l'Ain (SIEA) auquel la commune adhère.

Après avoir procédé à l'élection, le Conseil Municipal, à la majorité (Abstention de Ludovic LAFARGE),

- **DECIDE** de nommer Monsieur Jaky NOUET en tant que délégué titulaire et Monsieur Dominique PETRONE en tant que suppléant.

A Saint-Marcel, le 7 avril 2026  
Le Maire, Jaky NOUET



Accusé de réception en préfecture  
001-210103719-20260407-2026-19-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026